

Le mot du président

*Benvingut al trencalos !**

Un événement important a marqué cette fin d'année avec l'installation d'un jeune couple de gypaètes barbus à proximité du village. C'est pour mieux apprendre à les connaître que nous avons organisé une soirée spéciale au mois de novembre et que les articles de ce bulletin y sont consacrés. Il s'agit en effet d'une responsabilité pour l'AGRNN de tout faire pour que ce couple puisse se fixer et nicher dans les falaises du mont Coronat : avec seulement une quarantaine de couples dans les Pyrénées françaises, la reproduction de ce vautour emblématique est la clef du succès de la conservation de cette espèce. La réserve de Nohèdes est ainsi la seule réserve de France à accueillir un couple nicheur de gypaète !

Cette installation se traduit donc par une attention quotidienne et un travail supplémentaire pour l'équipe, même si aucun moyens humain et financier dédiés ne seront alloués : un véritable défi pour l'équipe et pour l'organisme gestionnaire... Comme ces oiseaux survolent souvent le village, cela permet de magnifiques observations. Néanmoins, comme ils sont extrêmement sensibles au dérangement pendant la période de reproduction (de décembre à juillet), tenter de s'approcher des oiseaux serait une cause probable de l'abandon du nid, voire de la vallée, (tentative de plus sanctionnée par la loi) : respectons-les, ne gâchons pas le ballet que nous offrent ces rares et magnifiques oiseaux !

Je vous souhaite de passer une belle année 2014. En se souvenant simplement avec Eschyle, dans notre temps encore trop souvent marqué par la guerre, la violence et l'arbitraire, que « *Les hommes sensés ont beaucoup de principes communs* ».

Philippe Assens
Président

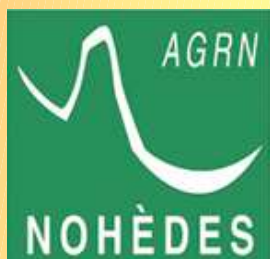
* *Bienvenue au casseur d'os*

Bulletin
spécial gypaète



Le géant des airs - Photo A.M.

La lettre de Soé



LE SAVIEZ-VOUS ?

Un cas unique !

Le gypaète barbu cumule les originalités :

- c'est le plus grand oiseau d'Europe (jusqu'à 3 mètres d'envergure !), et il pèse de 5 à 7 Kg ;

- il est le seul oiseau dont le régime alimentaire soit principalement constitué d'os. Ses sucs digestifs permettent de dissoudre les os et libèrent les nutriments. Les os trop gros pour être ingurgités sont transportés et lâchés sur des pierriers où ils se brisent ;

- sa maturité sexuelle est tardive, il ne se reproduit pas avant l'âge de 6 ou 7 ans, mais rarement avec succès les premières années ;

- son cycle de reproduction est très long (de 9 à 10 mois, des parades début novembre à l'envol du jeune fin juillet) ;

- sa longévité est importante (probablement plus de 30 ans) ;

- adulte, il se baigne dans les sources ferrugineuses, et colore ainsi son corps pour affirmer sa territorialité !

- très rare, seulement 36 couples reproducteurs ont été dénombrés en 2012 versant français des Pyrénées, et environ 200 pour toute l'Europe occidentale... Cette espèce est classée *menacée d'extinction* par l'UICN*.

*UICN : Union internationale pour la conservation de la nature

A.M.



Vautours et gypaète - Photo A.M.

Le rôle de Nohèdes dans le réseau pyrénéen

Le réseau pyrénéen « Casseur d'os » dédié au gypaète barbu va fêter ses 20 ans en 2014. Un peu d'histoire... Il a débuté en 1994 dans le cadre d'un projet franco-espagnol coordonné par le FIR (*Fond d'intervention pour les rapaces*, devenu *LPO Mission Rapaces* en 1998) puis par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) sous l'égide du Ministère de l'Environnement. Il s'est poursuivi dans le cadre de *Plans d'actions successifs* (plan 1997-2007 ; plan 2010-2020).

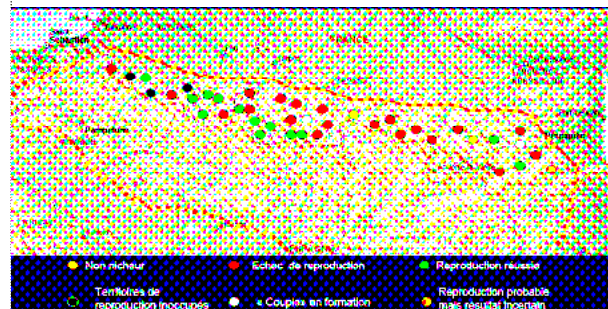
La RN de Nohèdes offre un biotope très favorable à l'espèce : un milieu montagnard peu pénétré, de belles falaises calcaires présentant des cavités orientées à l'est, des ongulés sauvages (isards, mouflons) et une activité pastorale encore bien présente. Cependant, sa position géographique excentrée au nord-est du massif l'écarte des voies aériennes les plus fréquentées par ce rapace (Pyrénées centrales et chaîne axiale frontière).

La première observation enregistrée sur Nohèdes date du 5 avril 1995 et concerne deux adultes mais aucun indice de cantonnement n'est relevé à cette époque. Un site de nourrissage y est alimenté à partir de 1998 et permet plusieurs observations d'adultes au printemps mais le site ne connaît pas de succès par la suite. Le site de nourrissage est transféré sur Jujols où plusieurs individus réapparaissent en 2001 (un premier couple fini par nicher dans la vallée de la Têt). En 2004, un couple est à nouveau observé au printemps mais ne s'installe pas. En 2008, deux subadultes fréquentent une

ancienne aire d'aigle et tente de s'accoupler (ils finissent par s'installer dans l'Aude). En 2009, un mâle marqué en Espagne (Turbon), tente de s'approprier le site de nourrissage de Jujols (il nichera l'année suivante dans la vallée de la Têt). Malgré tous ces gypaètes partis nicher plus loin, le site de nourrissage de Jujols continue d'être alimenté dans l'objectif d'une installation sur Nohèdes. En 2012 enfin, plusieurs subadultes montrent des velléités d'installation. En avril 2013, deux adultes imparfaits (< 7 ans) rechargent une aire d'aigle royal. Il est alors décidé de transférer à nouveau le site de nourrissage sur Nohèdes (et de réduire progressivement l'attractivité de celui de Jujols) afin de favoriser cette installation tant espérée.

En récompense de 20 ans d'implication dans le réseau Casseur d'os, l'un des plus majestueux représentant du patrimoine ailé des Pyrénées a enfin décidé d'occuper de nouveau cet ancien fief dont la toponymie témoigne de la présence ancienne (*roc de Trencalos*), et ainsi d'enrichir la belle réserve de Nohèdes de sa présence.

Martine Razin, coordinatrice du réseau Casseur d'os



« *Trençalòsssssss !!!* » s'écria-t-il d'une voix enthousiaste, et il remporta aussitôt un lot de produits locaux...

Desman des Pyrénées, amphibiens, passereaux, chauves-souris, gypaète barbu : ils ont tous été mis à l'honneur ces derniers temps, lors de soirées festives que nous avons organisées à Nohèdes !

Fin 2013, une soixantaine de participants sont venus profiter d'une veillée conviviale et riche en découvertes, dédiée à l'emblématique *Trençalòs*.

Un *loto des oiseaux* a fait de nombreux heureux qui ont remporté des bons produits issus des vallées conflentaises (fromages, vins, jus de pommes, plantes séchées, miel, etc.) ! Aussi, Lydia Vilaginès n'a pas manqué de nous faire rêver avec des contes et anecdotes sur le Gypaète barbu... Un programme plein de rebondissements après lequel nos convives ont pu savourer quelques mets locaux et trinquer à la santé du casseur d'os !



Le loto des oiseaux agrémentés par les contes de Lydia

Si les échos des participants sur cet événement sont excellents, celui dont nous n'avons pas pu recueillir le témoignage est le principal intéressé... Il était sans doute ravi lui aussi, tant il virevoltait le lendemain matin juste au-dessus du village !

M.M.

BRÈVES

Les partenariats, clés du succès !

Le Trencalos est une espèce très sensible au dérangement en période de nidification.

La sensibilisation de l'ensemble des habitants et des utilisateurs de la vallée est primordiale. Aussi, nos efforts se sont particulièrement orientés vers la mairie, vers la population du village et bien sûr vis à vis de l'activité cynégétique.

Marcheurs, montagnards, chasseurs manifestent un intérêt certain et une réelle écoute afin d'aménager et de restreindre une petite partie de leur activité dans les secteurs identifiés comme les plus sensibles.

Discuter, échanger, informer régulièrement de la présence de l'activité des gypaètes en toute transparence : voilà en résumé un pas de plus vers l'appropriation des enjeux du patrimoine et pour la responsabilisation de chacun.

O.S.



Suivi des oiseaux – Photo A.M.

Directeur de la publication :
Philippe Assens

Rédaction :

P. Assens, A. Mangeot, M. Martin,
M. Razin, O. Salvador

Photos & illustrations :

Violette Laurent, A. Mangeot,
M. Martin

Corrections :

David Morichon

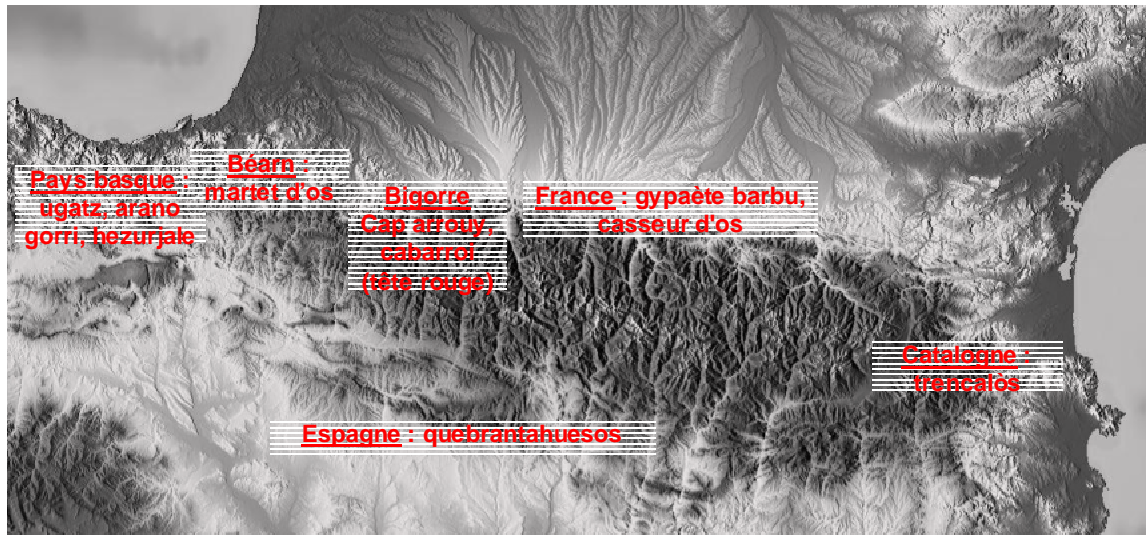
Pour tous renseignements :

Maison de la Réserve
66500 Nohèdes

Tél. : 04 68 05 22 42

nohedes@espaces-naturels.fr

Il marque les langues pyrénéennes de son empreinte



Est-il en concurrence avec les autres rapaces nécrophages ?

Fait unique chez les vertébrés, cette espèce est quasi exclusivement ostéophage : sa nourriture est composée d'os, de tendons et de ligaments de cadavres d'ongulés sauvages et domestiques, qu'il est capable d'ingurgiter et de digérer grâce à un gosier élastique et à des puissants sucs digestifs.

Totalement inoffensif, le casseur d'os, comme les autres vautours nécrophages, contribue à l'élimination des carcasses en montagne. Car oui, plusieurs espèces assurent cette fonction sanitaire dans la nature ! Chez nous, il est possible d'observer le Vautour fauve (dessin ②), le Percnoptère d'Égypte (dessin ③) et le Gypaète barbu (dessin ④) venant se nourrir sur une même charogne... en plus des grands corbeaux, souvent les premiers arrivés sur les lieux (dessin ①) ! Mais alors, sont-ils en compétition les uns avec les autres ?

Non. Leurs régimes alimentaires étant complémentaires, ils se succèdent et viennent à tour de rôle consommer : chair en décomposition pour les uns, gras et viscères pour d'autres, et enfin les os pour ce qui est du gypaète. Celui-ci reste la plupart du temps un rapace paisible. En effet, vous ne le verrez point affronter les autres charognards... étant le seul à pouvoir se nourrir de ce qui reste après leur passage, le gypaète barbu peut faire preuve de patience avant de s'approcher des carcasses.

Il emploie ensuite une technique aussi particulière que spectaculaire pour pouvoir ingérer les os trop volumineux : le cassage d'os qu'il laisse tomber au dessus des zones rocheuses ! Les segments fracturés en morceaux plus réduits, sont ainsi plus aisément ingérés.

Dernier maillon de la chaîne alimentaire, il n'entre donc en compétition avec aucune autre espèce du règne animal.

M.M.



Illustrations : Violette Laurent

Jeunes couples : favoriser le succès de la reproduction.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les causes de mortalité des gypaètes

Le gypaète barbu est une espèce longévive¹ dont les succès de reproduction ne sont fréquents qu'à partir de 8 à 10 ans. Assurer la survie des adultes est donc la clé de l'avenir de cette espèce très menacée.

Dans le passé, avant sa protection, cette espèce était fréquemment soumise à l'empoisonnement et au tir. Fort heureusement, depuis sa protection, de plus en plus de gypaètes barbuis meurent de vieillesse.

Actuellement, les causes de mortalité reposent sur quelques rares cas d'animaux abattus par balles ou au plomb², les collisions avec les lignes à haute tension mais aussi l'empoisonnement volontaire ou non.

Ainsi, le réseau assure une *vigilance poison* tant le statut de cette espèce reste précaire : tous les oiseaux trouvés morts sont autopsiés.

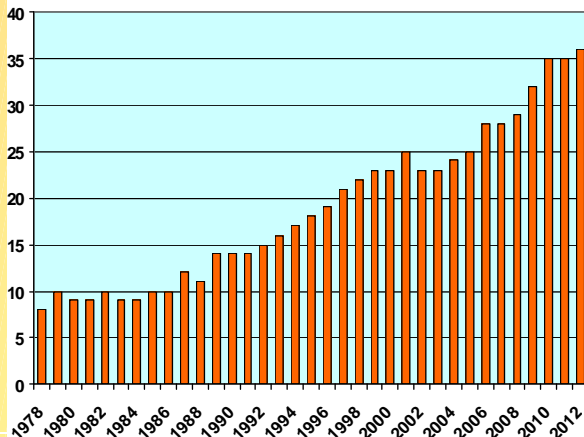
En bout de chaîne alimentaire, les gypaètes concentrent les toxines et autres substances contenues dans les os et la moelle qu'ils consomment. Des études épidémiologiques récentes tendent à prouver des cas assez fréquents de contamination au plomb. **O.S.**

¹ longévive : qui vit longtemps
² Le dernier cas est très récent : au Pays basque, un gypaète a été retrouvé mourant le 24 novembre dernier, avec 6 plombs dans le corps.



Le nourrissage – Photo A.M.

Le gypaète barbu a failli disparaître des Pyrénées, et ses effectifs en 1978 n'étaient plus que de 8 couples versant français... Depuis une vingtaine d'année que le réseau *casseur d'os* animé par la ligue de protection des oiseaux (LPO) agit en faveur du gypaète, la situation de l'espèce s'améliore peu à peu. Mais le succès de la reproduction reste faible, avec une moyenne de 0,3 jeune à l'envol par couple. Les échecs sont dus principalement au dérangement (randonneurs, chasseurs, hélicoptères, photographes indéliçats) et aux intempéries. Mais ce résultat serait encore pire sans la compensation du déficit en ressources



Evolution du nombre de couples de gypaètes barbuis versant nord pyrénéen (Données LPO)

Une espèce très protégée !

Pour assurer la protection des gypaètes barbuis, la loi offre plusieurs outils :

- Arrêté du 12 décembre 2005 portant interdiction de la perturbation intentionnelle du gypaète barbu;
- Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection;
- Arrêté du 24 février 2000 portant réglementation de la recherche, de l'approche et de l'affût pour la prise de vue ou de son concernant le gypaète barbu;
- Décret ministériel n°86-1150 du 23 octobre 1986 portant création de la réserve naturelle de Nohèdes, article 5-3°.



Les amendes encourues atteignent de 750 à 1500 €.

En 2008, un vidéaste amateur qui avait fait échouer la reproduction d'un couple de gypaète en Ariège a été condamné à 750 € d'amende et 6200 € de dommages et intérêts : voilà une jurisprudence utile !

En Espagne, une solution développée pour les photographes est la gestion d'affûts payants qui permettent la prise de vue sans dérangement. Allier économie et protection : pourquoi pas ?



Un couple pour la vie – Photo A.M.

alimentaires durant la période hivernale. En effet, la plupart du bétail est transhumante et les troupeaux restants sont partiellement cantonnés en bergerie. Pour s'alimenter, les gypaètes doivent alors compter surtout sur la mortalité de la faune sauvage... Réservée aux jeunes couples en cours d'installation, l'assistance alimentaire consiste en dépôts hebdomadaires de 15 à 30 kg d'os, de fin novembre à début mai. Lorsque le couple est plus expérimenté et bien cantonné, le nourrissage est progressivement estompé et les oiseaux doivent alors se débrouiller seuls...

A.M.

Le nourrissage à Nohèdes

L'installation du couple de gypaètes barbuis dans la vallée de Nohèdes s'accompagne d'un nourrissage organisé par l'équipe de la réserve. Ce nourrissage, par essence « artificiel », pose questions et interrogations et c'est tout à fait légitime. Quels en sont les objectifs ? En quoi ce nourrissage peut être utile ? Sur quelle durée cette opération doit elle se dérouler ?

Ce nourrissage est organisé et validé dans le cadre du *Plan national d'action en faveur du Gypaète barbu*. Les apports sont limités à 30 kg d'os par semaine, du mois de novembre au mois de mai. Les os sont fournis gracieusement par Intermarché...

Après chaque dépôt, un suivi est opéré pendant quelques heures afin de vérifier la présence des oiseaux et de déceler si d'autres gypaètes fréquentent la vallée. C'est aussi l'occasion de déterminer la date approximative de la ponte : à partir de ce moment là, un seul des oiseaux ne peut être observé, puisque l'autre couve...

Aussi, ce nourrissage devrait disparaître dans l'avenir lorsque le couple sera bien fidélicisé à la vallée, et que son expérience facilitera le succès de sa reproduction.

O.S.